

SEANCE PLENIERE DU 19 février 2019

MOTION

OBJET : Maintien des deux sixièmes du collège de Vicu

Considérant le blocage du Collège de Vicu et des écoles du secteur

LE CESEC de CORSE

Demande à l'unanimité de ses membres l'ouverture de discussions pour:

- 1) Assurer le maintien des deux sixièmes du collège de Vicu pour la prochaine rentrée.
- 2) Mettre en œuvre un groupe de travail concernant la sectorisation sur le bassin de collège de Vicu. Un potentiel moyen de 40 élèves par an doit pouvoir alimenter les deux sixièmes du collège avec les écoles de Vicu, Evisa, Carghjesi, Sagone, Tiuccia, Ota, Portu, Piana: il faut pouvoir se donner les voies et moyens de sécuriser ce potentiel. Les actions menées aujourd'hui sont légitimes et doivent être entendues car c'est l'avenir de toute une région qui est en jeu ainsi que, sur le moyen terme, la survie du collège qui pourrait être mis en péril.